

COMMUNE DE BÉDARRIDES

SÉANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-020

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE PUBLICITAIRE

NOMBRES DE MEMBRES				CONVOCAZION	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents lors de cette séance	Ayant pris part aux présentes délibérations	Notification aux conseillers municipaux	Affichage
29	29	19	25	20/06/2024	20/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Jean BÉRARD, **Maire**.

Étaient également présents : Patricia NICOLAS Jean-Claude RUSCELLI, Daniel BOCCABELLA, Benoît DAGAN, Magali ROBERT, **Adjoint** au Maire ;

Ainsi que : Odile PARRENO, Dimitri CORTES, Laure COMTE-BERGER, Eva BOCCABELLA, Julien LETOFFE, Gaëlle RICHARD, , Anthony SUBER, Jean-Yves LAUGIER, Joël SERAFINI, Marie-Dominique SARRAIL, Dominique CARRIE, Jean-Luc SANCHEZ, Isabelle IBANEZ, **Conseillers Municipaux**

Absents représentés lors du vote des délibérations :

Isabelle DUCRY	qui donne pouvoir à	Laure COMTE-BERGER
Nathalie KANTE	qui donne pouvoir à	Jean-Claude RUSCELLI
Antoine GARCIN	qui donne pouvoir à	Joël SERAFINI
Magali DE FUENTES	qui donne pouvoir à	Daniel BOCCABELLA
Marc DOVESI	qui donne pouvoir à	Benoît DAGAN
Laurent MUS	qui donne pouvoir à	Odile PARRENO

Absents excusés, non représentés lors du vote des délibérations :

Clotilde COUDENNE
Jean Louis TARTEVET
Michel PERRAND
Maryse TORT

Secrétaire de séance :

Julien LETOFFE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de disposer d'un véhicule supplémentaire pour les activités du pôle enfance jeunesse et qu'il est possible de bénéficier de la mise à disposition gratuite d'un véhicule de type minibus dans le cadre d'un contrat de location avec la société LOCA JEN

Le véhicule sera financé par des publicités. La société LOCA JEN assurera la recherche des annonceurs et reversera les recettes publicitaires à L'EIRL JEAN CAROZZI- VISIOCOM en paiement de loyer.

Cette formule permettra à la collectivité de disposer d'un véhicule neu

SUR LE RAPPORT DE Jean BÉRARD, Maire ;
OUI l'exposé qui précède ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **APPROUVE** le contrat de mise à disposition d'un véhicule publicitaire,
- **DONNE** toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Date de publication, certifiée exécutoire le

Le secrétaire de séance,
 Julien LETOFFE

Le Maire,
 Jean BERARD



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2024- 020	Contrat de mise à disposition d'un véhicule publicitaire	Pour :	24	Majorité
		Contre :	0	
		Abstention :	1	Jean-Claude RUSCELLI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication